



## **Communiqué spécial sur les îles Malouines**

1. Les chefs d'État et de gouvernement de l'Amérique latine et de la Caraïbe, réunis à Caracas, République Bolivarienne du Venezuela, le 3 décembre 2011, dans le cadre du Sommet de la Communauté d'États de l'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC), réaffirment leur ferme soutien aux droits légitimes de la République argentine dans la dispute au sujet de la souveraineté sur les îles Malouines, Géorgie du Sud et Sandwich du Sud et les espaces maritimes environnants, ainsi que l'intérêt permanent des pays de la région à ce que les gouvernements de la République argentine et du Royaume Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord prennent les négociations afin de trouver –dans les délais les plus brefs possibles - une solution pacifique et définitive à ce différend, conformément aux prononcés pertinents de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et de l'Organisation des États américains (OEA), tel qu'ils l'ont exprimé dans les Déclarations précédentes du Groupe Río et du Sommet de l'Amérique latine et de la Caraïbe (CALC), en particulier, du Sommet de Riviera Maya, Mexique, le 23 février 2010, qui constituent, toutes ensemble, le patrimoine historique de la CELAC.



2. De même, ils réaffirment l'importance d'observer les dispositions de la Résolution 31/49 de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui exhorte les deux parties de s'abstenir d'adopter des décisions entraînant l'introduction de modifications unilatérales à la situation, tant que les îles passent par le processus recommandé par l'Assemblée générale.
  
3. Ils soulignent la constante attitude constructive et la disposition permanente du gouvernement argentin d'arriver, par la voie des négociations, à une solution pacifique et définitive pour cette situation anachronique coloniale sur le sol américain.
  
4. A cet égard, Les chefs d'État et de gouvernement de la Communauté des États d'Amérique latine et de la Caraïbe (CELAC) demandent à la Présidence temporaire d'effectuer une démarche auprès de Monsieur Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies, afin de lui demander de renouveler ses efforts dans l'accomplissement de la mission de bons offices qui lui a été mandatée par l'Assemblée générale à travers diverses résolutions, afin que les négociations reprennent pour trouver, dans les plus brefs délais, une solution pacifique à ladite dispute et qu'il porte à



notre connaissance les progrès réalisés dans l'accomplissement de sa mission.

5. Les chefs d'État et de gouvernement de la CELAC remercient la Présidence temporaire de cette démarche.